



Longvic, le 18 novembre 2011.

**RÈGLEMENT PARTICULIER
MOINS DE 14 ANS MASCULINS
SAISON 2011 / 2012**

2^{ème} PHASE

1. CATÉGORIE D'ÂGE :

Ce championnat est ouvert aux joueurs nés en 1998-1999-2000-2001

2. FORMULE DE L'ÉPREUVE :

☞ La Deuxième phase débutera à partir du 03-04 Décembre 2011

Dates : cf calendrier général de la 2^{ème} phase.

COMPOSITION :

- 23 équipes
- 1 poule haute « CHAMPIONNAT » de 8 équipes.
- 1 poule « CRITERIUM » de 8 équipes.
- 1 poule « CHALLENGE » de 7 équipes.

Championnat linéaire en matches en aller-retour.

DATES DE REPORT :

- 17-18 décembre 2011
- 28-29 janvier 2012
- 25-26 février 2012
- 21-22 avril 2012

Composition des poules :

Poule CHAMPIONNAT	Poule CRITERIUM	Poule CHALLENGE
1. CS FONTAINE 1	1. CHEVIGNY ST SAUVEUR	1. PONTAILLER-MIREBEAU
2. CL MARSANNAY	2. HBC CHENOVE	2. JL SEURRE
3. VAROIS-ARC (1)	3. ALC LONGVIC	3. HBC TALANT
4. DBHB (2)	4. E.AUXONNAISE	4. CSIT GENLIS (1)
5. VAROIS-ARC (2)	5. CS FONTAINE (2)	5. PAYS NUITON
6. BEAUNE HB	6. HBCI DE LA SAONE	6. CS PERNAND-VERGELESSES
7. HBC MEURSAULT	7. HBC SEMUR	7. CSIT GENLIS (2)
8. DBHB (1)	8. AS AUXOIS	

L'équipe terminant 1^{ère} de la poule « CHAMPIONNAT » sera déclarée championne de Côte d'Or

3. TEMPS DE JEU :

Match : 2 mi-temps de 25 minutes.

Exclusion : 2 minutes.

Pause : 5 minutes.

Temps morts : possibilité de prendre un temps mort par mi-temps et par équipe.

4. TAILLE DU BALLON : Taille 50-52 (T1).

5. ARBITRAGE :



Par Jeunes Arbitres du Club recevant et/ou par arbitre officiel possédant une licence *sur laquelle est indiqué le grade de l'arbitre* et inscrit sur la feuille de match.

6. FEUILLE DE MATCH :

Elle est établie sur **feuille de match électronique**.

L'envoi (cf *article 98.7 de l'annuaire fédéral 2011-2012*) doit être effectué via le logiciel de feuille de match électronique :

- **Avant minuit pour les rencontres programmées à partir de 18h00.**
- **Avant 20h00 pour les rencontres programmées avant 16h00 (matchs le dimanche).**

7. CLASSEMENT :

Selon la procédure rappelée dans les règlements départementaux.

8. NON PREVUS :

Du domaine des statuts et règlements départementaux.

9. REGLES AMENAGEES :

I - Pour les niveaux Championnat et Critérium :

Le match se joue avec un ballon de taille 1 : 1 temps mort par période est autorisé :

- En 2 périodes (mi-temps) de 25 minutes
- A 6 contre 6 (joueurs de champ) sur la 1^{ère} et 2^{ème} période

La Défense est « organisée » autour d'un système :

- D'une défense étagée proche du but avec 2 ou 3 défenseurs avancés à plus ou moins 9 mètres ----> 1^{ère} période.
- D'une défense libre (système et dispositif) le choix est laissé à l'entraîneur (0-6 fortement déconseillé) ----> 2^{ème} période

REMARQUE : La défense individuelle stricte est interdite sur un ou plusieurs attaquants

L'engagement s'effectue au centre du terrain :

- Le pied sur la ligne d'engagement au coup de sifflet de l'arbitre
Attention : Les attaquants doivent être dans leur propre moitié de terrain.

II – Pour le niveau Challenge :

La Défense est « organisée » autour d'un système :

- Homme à homme tout le terrain ----> 1^{ère} période
- D'une défense étagée proche du but avec 2 ou 3 défenseurs avancés à plus ou moins 9 mètres ----> 2^{ème} période

REMARQUE : La défense individuelle stricte est interdite sur un ou plusieurs attaquants.

L'engagement s'effectue au centre du terrain :

- Le pied sur la ligne d'engagement au coup de sifflet de l'arbitre
Attention : Les attaquants doivent être dans leur propre moitié de terrain.